



NOS MISSIONS

Le C.A.U.E est une association née de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, investie d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement dans le territoire départemental.

CONSEILLER

Les particuliers et les collectivités territoriales

FORMER

Les élus locaux, professionnels et enseignants

INFORMER & SENSIBILISER

Par des actions pédagogiques, des expositions, des publications

Le C.A.U.E organise diverses actions de sensibilisation autour de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il réalise notamment des ateliers pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées.

Vous pouvez retrouver nos publications et nos évènements sur notre site internet.



Nous contacter

C

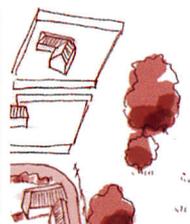
16, boulevard Britexte
48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 06 55
Mail : cauelozere@wanadoo.fr

www.caue-lozere.fr

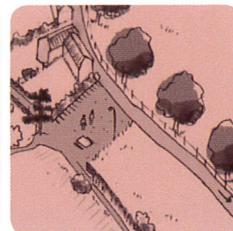
48

Lozère

c|a.u.e



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme
et de
l'Environnement



Conception : C.A.U.E 2019 / Impression : Service Repro / Crédits photos : 1. Le Compas dans l'Oriel / 2. Atelier Bessin Sebelin / 3. Nathalie Crépin Architecture

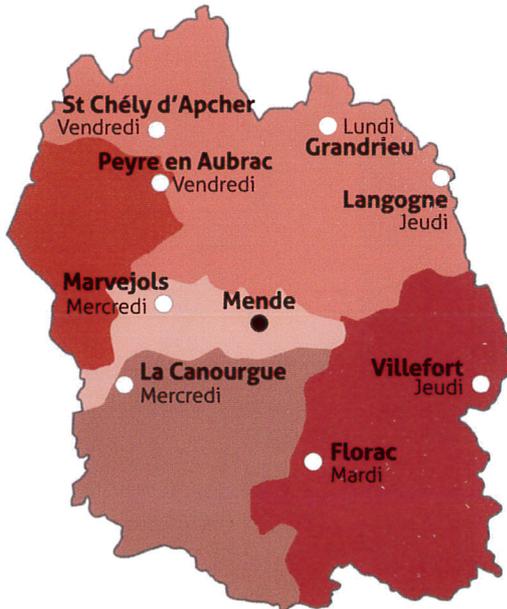
« Une équipe vous conseille et vous accompagne sur tous vos projets d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de paysage. »



PARTICULIERS

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION OU D'AMÉNAGEMENT ?

Pour vous conseiller gratuitement sur tous vos projets, l'architecte conseil du C.A.U.E vous reçoit sur rendez-vous tous les jours au siège de l'association ou une fois par mois dans les 8 communes suivantes :



Vous bénéficierez d'un conseil personnalisé, en dehors de toute notion de maîtrise d'œuvre, pour mieux vous aider à :

- bien insérer votre projet dans son site et dans son contexte
- définir vos choix architecturaux et techniques
- optimiser votre logement
- penser vos espaces extérieurs.



COLLECTIVITÉS

VOUS ÊTES ÉLU OU AGENT DE COLLECTIVITÉ ?

Le C.A.U.E est à la disposition des communes, des intercommunalités et des administrations publiques. Pour un accompagnement en amont personnalisé, notre équipe vous accompagne dans votre réflexion préalable avec un regard indépendant et une approche pluridisciplinaire. À partir de vos besoins et de vos intentions, des opportunités et des qualités du contexte ainsi que de ses contraintes, nous vous aidons à préciser les objectifs qualitatifs de votre projet comme par exemple :

- l'aménagement d'espaces publics
- la création d'extensions urbaines
- la réhabilitation de bâtiments publics
- la construction de nouveaux équipements.



Vous pouvez également faire appel au C.A.U.E pour des démarches plus globales de réflexion autour de la revitalisation ou de mise en valeur de votre commune ou pour porter un projet de concertation.